

Agir Ensemble

Améliorer le service public communal

Le service public est menacé : j'en ai fait état lors de la cérémonie des vœux, prenant de nombreux exemples des dangers générés par la libéralisation à outrance, en France et dans le monde. C'est l'égalité des citoyens dans des aspects essentiels de leur vie : santé, pompiers, sécurité... qui est en jeu.

Défendre le service public, c'est prendre des décisions politiques comme le Conseil Municipal l'a fait en refusant de cautionner l'Accord Général sur le Commerce et les Services qui vise notamment à permettre de privatiser de nombreux services à la population. C'est aussi faire en sorte que ce service public soit crédible, efficace et de qualité.

A Loos, c'est un projet de longue haleine, en cours depuis plusieurs années : la réorganisation des services communaux pour un meilleur service aux habitants.

Premières actions pour plus d'efficacité

C'est en 2003 qu'un audit participatif des services est lancé.

Très vite, quatre conclusions s'imposent : la nécessité du recrutement d'un chef d'équipe aux services techniques, la mise en place d'une direction des ressources humaines permettant un travail de fond sur la formation, le statut et les conditions de travail des agents, le réaménagement des locaux de la mairie pour l'accueil du public (qui nécessite également une nouvelle organisation du travail des services en contact avec la population) et l'aménagement de locaux plus appropriés pour les services techniques. Ces travaux sont d'ailleurs également imposés pour cause de mise aux normes des établissements recevant du public.

Les deux premières étapes sont franchies en 2004 : **recrutement** de Tony Sartorio **aux services techniques** et **nomination** de Stéphanie Lenfant aux **Ressources Humaines**.

Les travaux pour améliorer l'accueil

Les travaux, et la réflexion sur le fonctionnement prendront un peu plus de temps : nous en voyons aujourd'hui l'aboutissement avec un nouvel accueil en mairie et le déménagement des ateliers municipaux rue Palissy (sur la ZAL), dans un bâtiment industriel propriété de la commune (anciennement Equipact), réaménagé pour l'occasion.

Comment ça fonctionne ?

L'accueil de la mairie est maintenant centralisé au rez-de-chaussée du bâtiment principal, l'accès par l'extension (dont l'entrée est en cours d'aménagement) étant réservé aux personnes à mobilité réduite.

Un agent communal pourra répondre à la plupart de vos questions sur les démarches de base, que ce soit en matière d'état civil, d'urbanisme... Le cas échéant, vous serez aiguillé vers le service compétent : finies les errances dans le dédale des couloirs !

Le site Internet de la commune et la plaquette

Le site est en ligne depuis la mi-janvier, à l'adresse www.loos-en-gohelle.fr. Quelques pages restent à compléter, mais de nombreuses informations y figurent déjà. La plaquette est disponible en mairie sur simple demande (cf. page 2).

Cette nouvelle organisation, ces nouveaux services ont été pensés pour faciliter vos démarches et votre information, mais nul n'est parfait. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ! Le service public, c'est aussi toujours évoluer pour s'améliorer.

Jean-François CARON,
Maire de Loos-en-Gohelle,
Conseiller Régional.

Sortie de la plaquette de présentation de la commune



Cette plaquette, comprenant 11 fiches et un plan de la commune, regroupe les informations essentielles sur Loos :

- Présentation générale : histoire, emploi et vie économique, démographie, logo, blason ;
- Géographie de la commune : situation, rues et lieux-dits
- Plan de la commune : rues et principaux édifices publics ;
- Équipements publics ;
- Spécificités loossoises ;
- Services communaux ;
- Permanences, démarches, adresses et téléphones utiles ;
- Vie scolaire ;
- Culture ;
- Les services pour la petite enfance et les personnes âgées ;
- La vie associative ;
- Les professions médicales et paramédicales ;
- Les commerçants et artisans.

Elle est disponible sur simple demande en Mairie.

Allô Service Public

Vous avez un problème administratif, une question ? Deux possibilités pour une première réponse :

- téléphoner à "Allô service public" au **3939** (0,12 € la minute depuis un poste fixe),
- si vous disposez d'un accès internet, le site www.service-public.fr.

Réservistes : formation initiale et activités

Formation militaire initiale de réserve

- Vous avez 18 ans (JAPD effectuée),
- vous êtes intéressé(e) par une activité au sein d'une unité de réserve,
- vous êtes disponible 30 jours au sein d'un régiment professionnel (601^e RCR, 6^e RCS),

Deux possibilités s'offrent à vous, après étude de votre dossier :

- la Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR) militaire du rang d'une durée de deux semaines)
- la Formation Militaire Initiale de Réserve (FMIR) supérieure (Officiers, Sous-Officiers) d'une durée de 20 jours (il faut être titulaire du bac).

Militaires à temps partiel (anciens réservistes)

Si vous êtes intéressé(e) par des activités au sein d'un régiment professionnalisé au sein de votre région (Arras ou Douai), c'est-à-dire de 5 à 30 jours par an rémunérés, par courtes périodes dans une unité constituée uniquement de réservistes, vous pourrez acquérir de nouvelles compétences (tir, transmission, conduite, activités sportives), bénéficier d'un paquetage complet...

Pour tous renseignements :

6^e RCS Douai : 03 27 71 82 17

601^e RCR Arras : 03 21 21 72 24

La question du mois qui dérange...

Les parkings en dalles engazonnées

Vous nous avez dit : "des parkings en gazon, c'est bien, mais pas quand elles se transforment en boue !".

À la suite des travaux des abords de l'école Victor Hugo, les parents ont eu la surprise de découvrir des parkings en dalles gazon... mais la boue a très vite remplacé les parkings !

Pourquoi des parkings de ce type ? Pour protéger la ressource en favorisant le cycle naturel de l'eau (infiltration naturelle) et donc permettre à la nappe phréatique de se recharger mieux et plus rapidement. Cela permet également de réaliser des économies en évitant de passer par le réseau d'assainissement.

La technique de pose est simple. On réalise une base perméable mais solide en tassant la terre et en installant un lit de sable puis on y intègre les dalles gazon.

Alors, d'où vient le problème ? Ces techniques, même si elles existent depuis longtemps, restent encore souvent mal connues des entreprises et maîtres d'œuvre. Les erreurs de pose, si elles ont tendance à se réduire au fur et à mesure des réalisations, sont donc régulières. Comme on travaille sur des matériaux vivants (gazon), il faut respecter les cycles naturels et permettre à la végétation de pousser et de fixer ses racines.

L'entreprise en cause va donc refaire les parkings (à ses frais, puisqu'il s'agit d'une malfaçon) et la commune veillera à respecter une période de non-utilisation pendant les vacances scolaires pour permettre à la végétation de se développer.

Travaux dans la mairie... petit reportage photo



Novembre
2005
à Janvier
2006



Février 2006

Agenda

des manifestations
Culturelles et Festives

Février 2006

Samedi 11 février

Salle Duvauchelle – **Assemblée Générale de l'association Contresens**

du 13 au 17 février

Salle Caullet et Maison de quartier André Bernard – **Atelier marionnettes pour les enfants de 6 à 12 ans ou 4 à 12 ans**
(renseignements en mairie : Nathalie Oleniacz ou Valérie Lecerf au 03 21 69 88 77)

Samedi 18 février

Salle Varet – **Tournoi Poussins de l'USSM**

Jeudi 23 février

18h30 à 20h, Salle Caullet – **Confection de fleurs pour le Corso Fleuri**
Salle Varet – **Tournoi Benjamins de l'USSM**

Samedi 25 février

Salle Caullet – **Carnaval de l'association Ambre**

Début mars 2006

Samedi 4 mars

départ 9h30, école Basly – **Défilé des Zouzouilles puis projection du film au Foyer Omer Caron**
15h, salle Duvauchelle – **Assemblée générale de Kabé-Bénin**

Les manifestations mentionnées dans l'agenda sont ouvertes à tous (sauf mention contraire). Vous y êtes cordialement invités.

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner en mairie au 03 21 69 88 77 ou utiliser le bouton "Contact" du site Internet de la commune www.loos-en-gohelle.fr



Commémoration de la Catastrophe dite "de Courrières"

Un concert le 10 mars

Le 10 mars 2006, se déroulera la commémoration de la catastrophe de Courrières du 10 mars 1906. Ce drame humain eut lieu il y a un siècle, suite à une explosion dans les veines d'exploitation, fit près de 1 100 morts ; seuls 14 mineurs en réchappèrent. En marge de cette commémoration, un concert unique à la mémoire des victimes



de cette catastrophe, sera donné au Stade Couvert Régional de Liévin le **vendredi 10 mars 2006 à 20h00**. Placé sous la direction musicale de Jean-Claude Malgoire, avec le Chœur Régional Nord/Pas-de-Calais, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, ce concert aura pour thème le Requiem de Mozart, dans une version de

Sigismund Neukomm (proche de Mozart et collaborateur de Joseph Haydn), offrant à l'œuvre originale une "possible" conclusion, grâce aux manuscrits retrouvés dans les archives de la bibliothèque de Rio de Janeiro au Brésil.

Eu égard au caractère commémoratif de l'événement, un tarif exceptionnel de 7 € sera appliqué à l'ensemble des places. Les billets seront mis en vente auprès des réseaux Ticketnet (Auchan, Cora, Cultura, Leclerc, Virgin) et France Billet (Carrefour, FNAC) ainsi qu'au Stade Couvert Régional de Liévin.

➤ Renseignements au 03 21 44 09 00

Gohelliades 2006 : les concours

- Concours peinture : le thème est cette année "Montre-moi d'où tu viens".
 - Concours poésie : thème libre. Deux catégories sont proposées : classique ou patoisante.
- Pour ces deux concours, le règlement est disponible en mairie auprès de Valérie Lecerf ou Nathalie Oleniacz (il peut vous être envoyé par courriel : voir note ci-dessus).